

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 Loi sur le travail (LTr))**

- 08-11881 / 101060  
Manufacture Favre et Perret SA, 2322 Le Crêt-du-Loche  
usinage (fraisage, tournage, gravage)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
58 H, 12 F  
05.05.2008–31.05.2011 (Nouveau permis)
- 08-11904 / 101591  
Cortech SA, 2952 Cornol  
usinage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
17 H  
15.05.2008–31.05.2011 (Nouveau permis)

### **Permis de travail du dimanche (art. 19 Loi sur le travail (LTr))**

- 08-11639 / 100606  
Heraeus Materials SA - Cossonay-Gare  
départements: rectifiage, assemblage, fils, électro-érosion et redressage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H, 2 F  
19.02.2008–18.02.2009 (Modification)
- 08-11902 / 108473  
Reuters SA, 1245 Collonge-Bellerive  
Global Operations (gestion informatique)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
11 H, 1 F  
01.05.2008–31.05.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11764 / 101162  
Patric métal SA, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
plieuses CNC, poinçonneuses CNC, découpage laser, soudure et atelier de peinture.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
50 H  
06.03.2008–31.03.2011 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11759 / 101923  
Tornos SA, 2740 Moutier  
usinage: 12 centres d'usinage CNC et leur alimentation automatique / fabrication îlot A centre AXA  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
27.02.2008–28.02.2011 (Modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11790 / 100578  
Novartis Consumer Health SA, 1197 Prangins  
production pharmaceutique, conditionnement, flux matière, logistique, service maintenance et services supports  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
91 H, 89 F  
01.01.2006–31.12.2008 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

29 avril 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail